

des ONG. La discussion s'est terminée par un exposé de Stephan Schmidheiny, qui est membre du Conseil des entreprises pour le développement durable. Il a déclaré que le transfert de technologie s'est soldé par un échec parce qu'il n'était pas fondé sur la réalité économique. Il a affirmé qu'on pouvait effectuer la plupart des transferts de technologie au moyen des canaux commerciaux ordinaires et a proposé que l'on consacre des fonds spéciaux aux secteurs ne disposant pas de financement commercial. Il a vivement conseillé aux membres de la réunion de sortir des sentiers battus et de travailler de façon stratégique aux secteurs clés importants.

RÉSULTATS ET ÉVALUATION

La discussion de ce point, qui faisait suite aux déclarations des délégués, a été brève et ressemblait dans une large mesure au résumé qu'en a fait le président (annexé au présent rapport).

Dans la décision qui a été adoptée, on a demandé au secrétaire général de préparer des propositions qui seraient incluses dans Agenda 21 et étudiées lors de PrepCom IV. L'examen des propositions d'Agenda 21 sur ce point devra commencer au début de PrepCom IV, ce qui laissera suffisamment de temps pour l'étude des options.

En ce qui concerne les objectifs exposés par la délégation canadienne avant la réunion, on a examiné en profondeur les points de vue des participants au sujet du système économique international tant dans les discussions relatives à la pauvreté que dans celles qui traitant des questions économiques internationales. Toutefois, les membres de la réunion n'ont pas eu beaucoup de temps pour tenir des discussions non officielles ni pour l'étude des options d'Agenda 21. Cette discussion plus approfondie et réaliste devra avoir lieu lors de PrepCom IV. Il n'est pas certain qu'on aura assez de temps pour adopter même provisoirement une résolution au sujet de ces questions ni pour décider d'une ligne de conduite future à ce moment-là.

Bien qu'il n'y ait pas eu de tribune pour une discussion détaillée des questions concernant la population et la consommation, il était évident aussi bien pour les pays en développement que pour les pays industrialisés qu'il y avait une volonté d'étudier les deux questions ouvertement et d'établir les options d'Agenda 21 en vue de la suite à donner. Dans la décision qui a été adoptée, on donne instruction au secrétaire général de préparer des options pour ces deux points pour PrepCom IV. Pour ce qui est des questions économiques internationales, il restera peu de temps avant la conférence pour qu'on puisse adopter une résolution au sujet de ces deux questions. Le mieux qu'on puisse espérer, c'est qu'on convienne de soumettre l'examen de ces questions à d'autres tribunes bien précises.

En ce qui concerne les femmes et leur interaction avec l'environnement et le développement, l'ébauche d'une décision, qui demandait à la fois l'établissement d'un chapitre distinct dans Agenda 21 et l'intégration de cette question à d'autres chapitres